

PARKING. D'ici fin mars-début avril, le stationnement à Monod sera en partie gratuit. Une franchise de trois heures entrera en vigueur et le nombre de places disponibles augmentera.

Il faudra patienter quelques semaines encore - jusqu'à fin mars-début avril - mais le dossier est quasiment bouclé. Le parking payant de l'hôpital Jacques-Monod, à Montivilliers, redeviendra (en partie) gratuit au printemps. Edouard Philippe, le président de la Communauté de l'agglomération havraise (Codah) et du Conseil de surveillance du Groupe hospitalier du Havre (GHH), devait en informer les membres du bureau de l'agglomération hier soir. Pour les usagers, mais aussi les professionnels de la santé, qui voyaient dans le stationnement payant à l'hôpital public un frein à l'accès aux soins, il s'agit d'une décision capitale.

« ACCES AUX SOINS »

Gratuité mais pas entièrement. En fait, un système de franchise va être mis en œuvre. Concrètement, les trois premières heures de stationnement seront gratuites. « Ce sera un meilleur confort pour les usagers, souligne Edouard Philippe. Et cela correspond à une *véritable demande que m'ont exprimée à chaque visite le personnel soignant et les médecins. Derrière cette question du parking, il y a vraiment celle de l'accès aux soins.* » « *En trois heures*, ajoute Philippe Paris, le directeur du GHH, on peut aller en consultation, rendre visite à un patient. » Le tarif au-delà de cette durée de trois heures n'est pas encore fixé. La mise en place de cette gratuité concernera les 350 places du parking en surface. Mais, du coup, ce sont également les trois cents places situées sous le Pavillon Femme Mère Enfant (PFME) qui seront disponibles. Jusqu'à présent, ce parking sous-terrain restait fermé afin qu'il ne soit pas, de fait, géré par l'entreprise Q-Park, le gestionnaire du stationnement payant à l'hôpital. Réclamée depuis des années, la gratuité est donc désormais inscrite. Comment ? Pour une somme, qui demeure encore confidentielle, l'agglomération et l'hôpital reprennent à Q-Park la délégation de service public qui courait jusqu'en 2025. « Il s'agit d'un *effort partagé et soutenable à la fois pour l'agglomération et l'hôpital* », souligne Edouard Philippe. Initialement, face à la contestation qu'avait provoquée le stationnement payant à l'hôpital - un collectif pour la gratuité conduit par l'ancien maire communiste d'Harfleur, Gérard Eude, s'était d'ailleurs constitué et manifestait régulièrement - l'ancien président de l'agglomération et de l'hôpital, Antoine Rufenacht, avait « formulé *une offre intéressante* » en proposant que le rachat de la DSP soit partagé entre la Codah, le Département de la Seine-Maritime et la Région Haute-Normandie, l'hôpital accueillant des patients d'un territoire bien plus large que les seuls contours de l'agglomération.

« NON-RECEVOIR »

« *Pendant longtemps, nous n'avons pas eu de réponse*, constate Edouard Philippe. Cette proposition avait été relayée par des élus de la majorité du Département et de la Région mais elle a toujours eu une ligne de non-rece-voir de la part de Didier Marie et d'Alain Le Vem. » Au Département, le cas du parking payant de l'hôpital était l'un des points de friction entre PS et PC. Il y a quelques années, en marge d'une manifestation de salariés sur la zone industrielle à laquelle les deux hommes assistaient, Jean-Louis Jegaden, conseiller général PC du Havre, avait tenté, en vain, de convaincre Didier Marie de la nécessité de participer à la gratuité du parking. Le président PS du Département avait estimé qu'il ne s'agissait pas d'une affaire prioritaire.

STEPHANE SIRET (Havre Libre)